



Passage à la télévision tout numérique **Nord-Pas de Calais**

Réunion RAFHAËL du 1^{er} JUILLET 2010

Fayçal DAOUADJI

Mathieu STIEVENARD

Le passage à la télé tout numérique Qu'est-ce-que c'est?

Techniquement, c'est une modification du standard de diffusion...

La diffusion des ondes « hertzienne », permet aux téléspectateurs de recevoir les chaînes par une antenne râteau.



Le passage à la télé tout numérique signifie que le signal hertzien est désormais entièrement numérisé. Concrètement, cela donne une meilleure qualité d'image et plus de chaînes gratuites.

...qui impacte tous les téléviseurs reliés à une antenne râteau ou une antenne intérieure.

Le passage à la télé tout numérique Pourquoi?

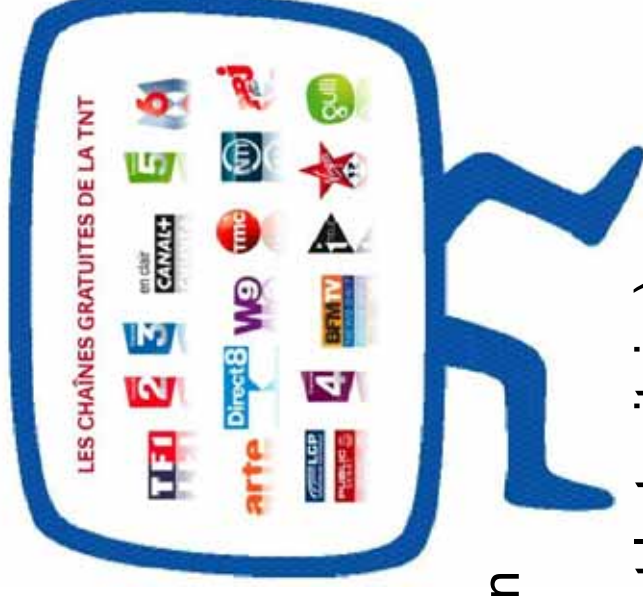
Une évolution technologique mondiale

Plus de chaînes

Une meilleure image

Un meilleur son

Plus de services (TV Haute Définition, Télévision mobile personnelle, Radio Numérique terrestre, haut débit mobile pour accéder à internet sur tout le territoire)



Jusqu'à 19 chaînes gratuites et l'accès aux chaînes locales !

Un passage progressif en France, région par région, jusqu'à fin 2011.

Passage au tout numérique en Nord-Pas de Calais le

7 décembre 2010

Passage de la TNT : qui est concerné ?

Tous les postes de télévision recevant uniquement les chaînes nationales par une antenne râteau ou intérieure sont concernés

Les foyers qui reçoivent aujourd'hui uniquement les 6 chaînes nationales doivent s'équiper et adapter leurs postes pour continuer à recevoir les programmes 7 décembre 2010. Pour cela, ils peuvent faire l'acquisition d'un adaptateur TNT, d'un téléviseur TNT Intégrée, d'un lecteur DVD TNT Intégrée ou encore choisir un autre mode de réception tel que le câble, le satellite ou l'ADSL.

Chaque téléviseur de la maison doit être équipé pour recevoir le signal numérique hertzien.

1 TELEVISEUR = 1 MODE DE RECEPTION TNT

13,5 % des foyers sont directement concernés en Nord-Pas de Calais, soit environ 220.000 foyers ...dont 2/3 Nord (146.922), 1/3 Pas-de-Calais (72.224)

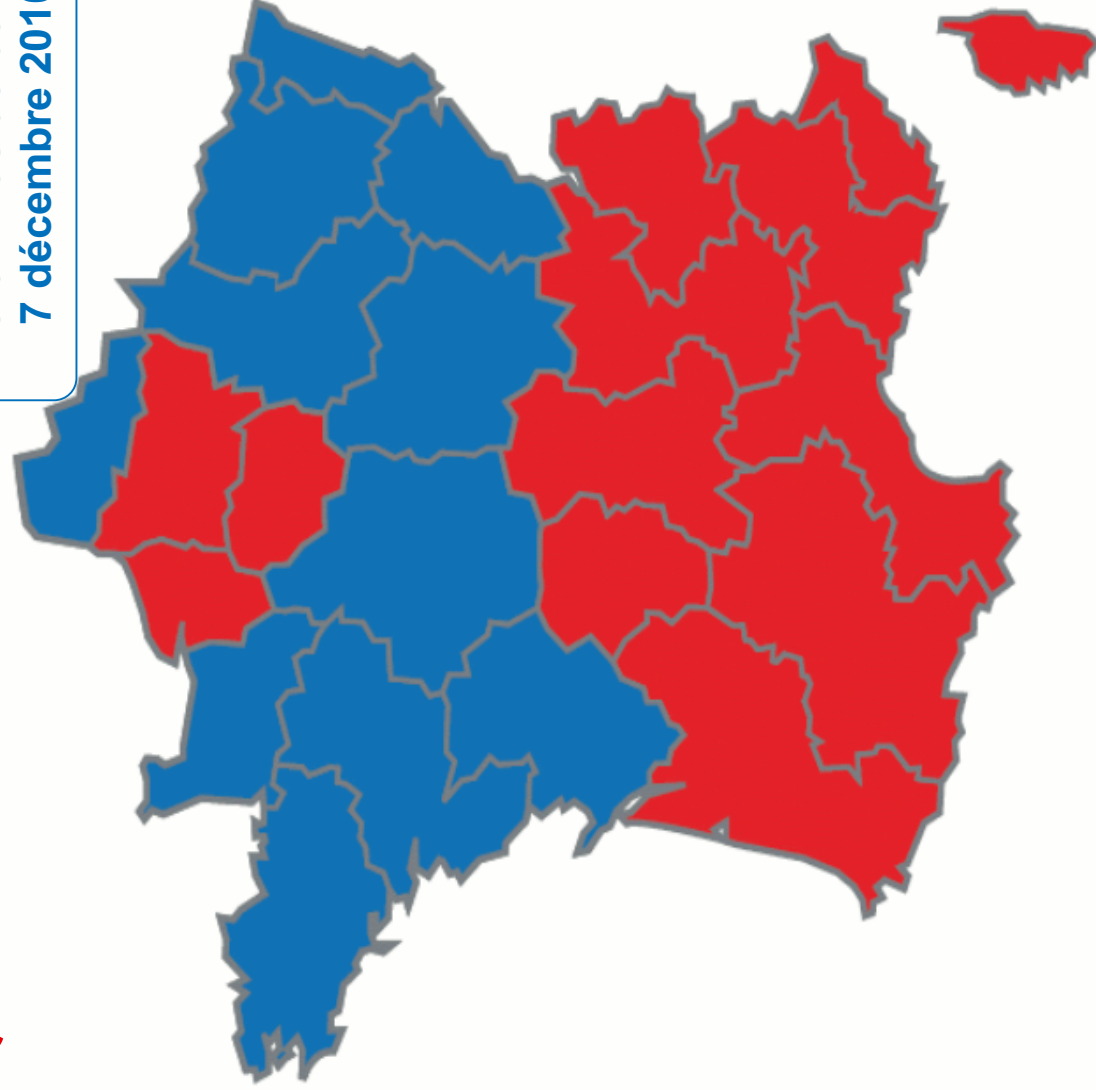
Le 7 décembre 2010, les postes qui ne seront pas adaptés à la télévision numérique ne recevront plus les chaînes de télévision

* Observatoire CSA/FTN de l'équipement des foyers pour la TV numérique, ⁴deuxième semestre 2009

Le passage à la télé tout numérique

Quand?

Nord – Pas de Calais
7 décembre 2010



Régions	Calendrier général
Nord Coteantin	18 novembre 2009
Alsace	2 février 2010
Basse Normandie	9 mars 2010
Pays de la Loire	18 mai 2010
Bretagne	8 juin 2010
Champagne Ardenne	28 septembre 2010
Lorraine	28 septembre 2010
Centre	19 octobre 2010
Poitou Charentes	19 octobre 2010
Bourgogne	16 novembre 2010
Franc he Comté	16 novembre 2010
Nord - Pas de Calais	7 décembre 2010
Haute Normandie	1er février 2011
Picardie	1er février 2011
Ile de France	8 mars 2011
Aquitaine	29 mars 2011
Lirousin	29 mars 2011
Auvergne	10 mai 2011
Corse	24 mai 2011
Côte d'Azur	24 mai 2011
Rhône	14 juin 2011
Provence Alpes	5 juillet 2011
Alpes	20 septembre 2011
Midi Pyrénées	8 novembre 2011
Languedoc Roussillon	29 novembre 2011
Dom Com (Dom Tom)	1er semestre 2011

■ Passage à la télé tout numérique en 2009 ou 2010 (*)
 ■ Passage au tout numérique en 2011 (*)
 (*) hors Canal+, pour Canal+ cf calendrier Canal+

Les acteurs du passage

Le CSA – Conseil supérieur de l’Audiovisuel

conduit le déploiement de la couverture en TNT sur le territoire et veille au respect des engagements de couverture des chaînes de télévision

95 % minimum de la population nationale / 91 % de la population au niveau départemental.

Le Groupement d’intérêt public (GIP) France Télé Numérique Sa composition

France Télé Numérique réunit l’Etat (50%) et les chaînes « historiques » nationales : France Télévisions (15%), TF1 (10%), Canal + (10%), M6 (10%) et Arte (5%)

Créé par la loi Télévision du Futur du 5 mars 2007

Ses missions

- ➔ Informer, expliquer et accompagner les téléspectateurs vers le passage au tout numérique
- ➔ Gérer les aides instituées par la loi
- ➔ Suivre le projet national et sa mise en œuvre régionale

Le dispositif en région Nord-Pas de Calais

Organisation nationale

GIP France Télé Numérique
Boulogne-Billancourt

MOD



Antenne régionale

Mathieu STIEVENARD
Délégué Régional



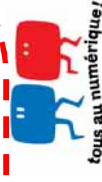
Jean-François LECOEVRE
Délégué Technique Régional



Aurélié CARPENTIER
Collaboratrice de mission



7



Le dispositif en région Nord-Pas de Calais

Les objectifs

- ➔ Informer sur la date, les modalités du passage de la région et les aides disponibles
- ➔ Inciter à s'équiper avant le passage
- ➔ Délivrer des informations adaptées aux situations particulières (zones non couvertes par la TNT, allumage tardif d'émetteurs, etc.)

Ce qui se passe pour le grand public

Avant le passage

FAIRE SON DIAGNOSTIC sur tous les postes de TV de la maison :

« *Comment recevez vous la télévision sur chacun de vos postes? »*

➔ Si vous recevez la télévision par le câble, le satellite, l'ADSL, un adaptateur

TNT : vous recevez déjà la télévision numérique.

➔ Si vous ne recevez que 6 chaînes par l'antenne râteau : vous devez vous équiper

ACHETER SON EQUIPEMENT, après s'être renseigné auprès

du 0970 818 818, sur www.tousaunumerique.fr et, le cas échéant, auprès

d'un professionnel agréé « Tous au numérique ».

Ce qui se passe pour le grand public

Après le passage

UNE NUIT SANS TELEVISION POUR CEUX QUI RECOIVENT LA TELE PAR L'ANTENNE RATEAU

A partir de minuit, la diffusion en mode analogique et numérique depuis les émetteurs terrestres s'arrête.

La diffusion en numérique redémarre sur de nouvelles fréquences le matin et progressivement toute la journée sur les émetteurs terrestres de la région.

LE JOUR J : FAIRE UNE NOUVELLE RECHERCHE ET MEMORISATION DES CHAINES

Pour ceux qui reçoivent la TV par l'antenne râteau ou une antenne intérieure, une manipulation à effectuer à partir de la télécommande, pour rechercher les nouveaux canaux des chaînes.

Cas particulier

Les communes câblées

Qui est concerné?

Les abonnés au câble à titre individuel

Les foyers raccordés au travers d'un contrat collectif (service antenne)

- 1. Sauf information contraire, le réseau câblé de votre commune doit permettre la diffusion des chaînes de la TNT à la date du passage**
- 2. Généralement, le téléspectateur câblé peut s'équiper pour recevoir la télévision tout numérique (adaptateur ou TV TNT intégrée)**

A savoir : il y a une continuité de service après le passage. Les foyers raccordés au câble continuent à recevoir la télévision après le passage.

Cas particulier

Si certains secteurs de votre commune ne sont pas couverts par la TNT...

A partir des cartes de couverture définitives publiées par le CSA (environ 3 mois avant le passage de votre région), vous pouvez vérifier la couverture de votre commune sur le moteur de recherche TNT du site www.tousaunumerique.fr

Si certaines zones ne sont pas couvertes, les foyers concernés peuvent bénéficier d'une aide à la réception de 250 euros pour l'acquisition d'un mode alternatif de réception type parabole.

Si certains de vos habitants constatent que bien que résidant dans une zone a priori couverte par la TNT, ils reçoivent mal ou pas du tout la TNT par leur antenne râteau ou intérieure, ils peuvent prétendre à l'aide dérogatoire. Pour cela, ils doivent obligatoirement se procurer une attestation établie par un antenniste.

Les aides financières



Pour les foyers recevant actuellement les 6 chaînes historiques et éventuellement une chaîne locale en analogique, par une antenne râteau ou une antenne intérieure, pour un poste de leur résidence principale.

Pour les foyers résidant dans les zones couvertes par la TNT
Sous conditions de ressources

Aide à l'équipement : 25 euros maximum

Pour l'acquisition d'un adaptateur TNT, d'un téléviseur TNT intégrée, ou abonnement au câble, au satellite ou à l'ADSL

Aide à l'antenne : 120 euros maximum

Pour l'adaptation ou le remplacement d'une antenne râteau

Pour les foyers résidant dans les zones non couvertes par la TNT

Sans condition de ressources

Aide à la réception : 250 euros maximum

Pour l'acquisition d'un équipement de réception alternatif à l'antenne râteau

Sur demande au 0 970 818 818 jusqu'à 3 mois maximum après le passage OU en téléchargement sur www.tousaunumerique.fr

L'assistance technique personnalisée



**Pour les personnes âgées
de plus de 70 ans ou souffrant
d'un handicap supérieur
ou égal à 80%**

Sur rendez-vous

Intervention gratuite à domicile sur le poste principal :

- . installation et branchement de l'adaptateur (acquis directement par le bénéficiaire)
- . recherche et mémorisation des chaînes
- . mode d'emploi de la mémorisation des chaînes pour le jour du passage

Pour en bénéficier : 0 970 818 818 qui organisera les prises de rendez-vous à partir du 7 septembre pour des interventions effectives dès le **18 octobre**

Le partenariat avec les acteurs de la Région

Préfecture du Nord
Préfecture du Pas-de-Calais
SGAR
Sous-Préfectures d'arrondissement

Conseil Général du Nord
Conseil Général du Pas-de-Calais
Conseil Régional Nord-Pas de Calais

AMF 59 – AMF 62
Les intercommunalités
Les communes
Organismes de défense des
consommateurs
Associations familiales

Relai et suivi du dispositif

Mise en place de
la commission départementale
de transition vers la télévision numérique

Relai d'information essentiel / réseau existant
auprès des personnes âgées, défavorisées et en
situation de handicap (CLIC, CODERPA, PRS,
Cyber-centres...)

Organisation de réunions publiques
Sensibilisation des services et associations
impliqués auprès des personnes
vulnérables (CCAS, Associations...)
Mobilisation des bénévoles

La collaboration avec les élus

Une information très en amont du passage

Dès la mise en place de la Délégation régionale :

- ➔ Envoi d'un dossier d'information avec les données sur l'équipement régional et départemental
- ➔ Mise en place des « référents tous au numérique »
- ➔ Information et mobilisation des acteurs sociaux (ex : Centres d'Action Sociale)
- ➔ Installation des Commissions Départementales de Transition vers le tout numérique

La participation active des élus

Etre un relais auprès des administrés

- ➔ Identifier un « référent France Télé Numérique » au sein de vos équipes.
- ➔ Organiser des réunions publiques avec l'appui d'un intervenant France Télé Numérique
- ➔ Sensibiliser les services et associations impliqués auprès des personnes vulnérables de votre commune
- ➔ Mobiliser des bénévoles qui bénéficieront d'une formation gratuite assurée par France Télé Numérique



Les outils mis à disposition des élus

Des supports d'information

- ➔ **Pour vos bulletins municipaux et votre site internet**
Articles prêts à l'emploi sur le sujet (brèves questions/ réponses, affichage municipal, ...) et iconographie
- ➔ **Pour l'accueil de votre mairie**
Dépliants d'information et PLV d'information sur le sujet
- ➔ **Le cas échéant**
Mise en place d'une étape de la tournée « tous au numérique » dans votre ville
Faciliter l'obtention des autorisations de stationnement des équipes terrain



Formation à l'assistance de proximité



Formation gratuite assurée par des animateurs réseaux France Télé Numérique

Pour des personnes recommandées par les mairies,
CCAS, Maisons de retraites et associations représentatives

Objectif :

Former des bénévoles

- pour intervenir aux domiciles des habitants de la commune
- pour des opérations simples (branchement câble, réglage de chaînes)
- Avant et après le passage du 7 décembre

Un dispositif apprécié et efficace en Basse-Normandie, Alsace,
Bretagne et Pays-de-Loire

Points de vigilance

Le logement collectif

Les bailleurs sociaux doivent s'assurer de la compatibilité des antennes collectives avec le plan de passage au tout numérique, même si ces immeubles reçoivent actuellement la TNT car les fréquences des chaînes changent.



Les habitants du collectif doivent attendre que les vérifications et, éventuellement les travaux, aient été réalisés par leur syndic, avant de s'équiper individuellement

Le démarchage commercial

Les intervenants mandatés par France Télé Numérique préviennent et prennent rendez-vous avant de se déplacer au domicile des personnes

Il faut inciter les habitants à contacter des professionnels (antennistes/ revendeurs) agréés par France Télé Numérique (Charte d'engagement)



Points de vigilance

Les zones non couvertes par la TNT

La carte de couverture en TNT du Nord-Pas de Calais (R1) – après passage
Mise à jour au 15 février 2010 et téléchargeable sur le site du CSA
http://www.csa.fr/upload/TNT/Couvertures/Couverture_Nord-Pas-de-Calais_R1.pdf

Le passage à la télévision numérique entraîne une meilleure couverture :

- Nouveaux émetteurs
- Augmentation de puissance des émetteurs actuels

Estimation zones couverture TNT sur le site de Tous au numérique

http://www.tousaunumerique.fr/tele_numerique_estimation_reception_tnt.php

Les Commissions Départementales

Loi du 17 décembre 2009 - Décret n° 2010-670 du 18 juin 2010

Principe : une commission de transition vers la télévision numérique par département

Objectifs : informer les collectivités territoriales du département en amont du passage à la télévision tout numérique dans une région

Présidée et organisée par le Préfet du département

Une représentation conjointe GIP France Télé Numérique / CSA

Les représentants :

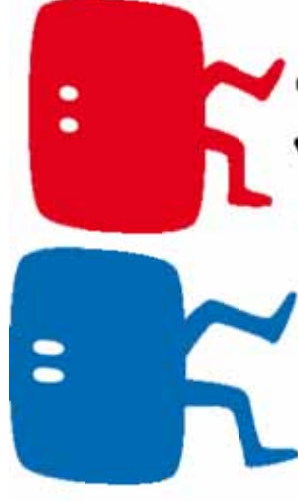
- 3 représentants des services déconcentrés de l'Etat.
- 5 représentants des collectivités territoriales dont 3 conseillers municipaux désignés par le président de l'AMF départementale et 2 élus du conseil général désignés par le président du conseil général.

Les participants invités : circulaire préfectorale en cours

Le dispositif d'information grand public

Les moyens

- Un logo
« Bleu » et « Rouge »



tous au numérique!

- Des campagnes TV

Visionner les derniers spots <http://www.tousaunumerique.fr/vod.php>

Le dispositif d'information grand public

Les moyens

➔ **Un site internet** www.tousaunumerique.fr

Un accès région par région à l'ensemble des informations disponibles

➔ **Des télé conseillers au 0970 818 818**

Numéro non surtaxé, coût d'un appel local
Ouvert du lundi au samedi de 8h00 à 21h00



0 970 818 818
(prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8h à 21h)
www.tousaunumerique.fr

 **REPUBLIQUE FRANÇAISE**

 **tous au numérique !**

Le dispositif d'information grand public

Les moyens

➔ Pour s'équiper ou vérifier son installation TV

Un renvoi systématique vers les professionnels agréés
« tous au numérique »



Le dispositif d'information grand public

Des nouveaux outils sur www.tousaunumerique.fr

➔ Un moteur de recherche pour connaître sa couverture TNT à l'adresse

➔ Des informations locales



La France passe à la télé tout numérique entre 2009 et 2011.
Les informations sur les modalités de ce passage sont disponibles sur ce site
ou au 0 970 818 818 (prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8h à 21h)

tous au numérique!

Plus



Questions et réponses

Documentation

Actualités

Les aides

Les régions

Le plan national

Espace pros

Accueil > Estimation de votre réception numérique

Estimation de votre réception numérique

Saisissez votre adresse pour connaître :

- Les chaînes de la TNT que vous pouvez recevoir actuellement ;
- Les chaînes que vous devriez recevoir après le passage à la télé « tout numérique » de votre région.

Les données présentées sont issues d'une simulation informatique réalisée avec une précision optimale ; toutefois, la réalité constatée sur le terrain peut varier par rapport aux estimations théoriques.

Il s'agit de prévisions de couverture TNT après le passage au « tout numérique », à date et susceptible d'évoluer. En effet, le jour du passage, certaines chaînes de la TNT vont changer de fréquence afin d'améliorer leur couverture. Cette dernière peut donc évoluer.

6 Rue de l'Hermine

35000 Rennes, France

Relief Plan Satellite Mixte

Localisation exacte de votre recherche :

Adresse : 6 Rue de l'Hermine

Ville : 35000 Rennes

Pays : France

"Déplacez-moi sur la carte pour vérifier d'autres localisations"

Données cartographiques ©2010 Tele Atlas. Conditions d'utilisation

CSA

Developé par le CSA

35000 Rennes, France

Lancer la recherche

Bretagne

Passage au tout numérique : **8 juin 2010**

Date d'arrêt de diffusion de Canal + en analogique dans cette région : 8 juin 2010

Couverture actuelle en TNT

Réception des multiplex* suivants : R1, R2, R3, R4, R5, R6.

Si vous ne recevez pas toutes ces chaînes, votre antenne est peut-être mal orientée. Vous pouvez alors faire appel à un professionnel agréé.
(bases nées avant le 2010)

Couverture prévue à partir du 8 juin 2010

Vous devriez recevoir les chaînes de la TNT

Note: voir l'appel de l'agritec esthatha a ste...

* Composition des multiplex

R1 : France 2, France 3, France 5, Arts, LCP/Public Sénat, Chaîne locale

ou France Ô ou 2e programme régional de France 3

R2 : I-Télé, BFM TV, Direct 8, Gulli, Virgin 1



Developé par le CSA

27



REPUBLIQUE FRANÇAISE



tous au numérique!

Les grandes étapes du dispositif en région

La sensibilisation et l'information des élus et professionnels

Etape 1 : M-5 à M-3

Information et sensibilisation des élus
et des associations



Information
des professionnels



Les grandes étapes du dispositif en région

Le diagnostic et l'équipement

Etape 2 : de M-3 à M

Bandeaux

Sur les postes non équipés

Tournée

« tous au numérique »

Guides

& dépliants

Médias locaux



Les grandes étapes du dispositif en région

Focus sur les retardataires et la recherche des chaînes

Etape 3 : le dernier mois et après ...

Intensification de la campagne d'information à destination du grand public



Emergence d'un nouveau message :
il faut lancer une nouvelle recherche et mémorisation des chaînes

Le dispositif en région

Les actions sur des zones spécifiques

➔ Dans certains cas : des messages spécifiques

« Dans certaines zones, faites réorienter ou changer votre antenne râteau »

« Si vous êtes dans une zone non couverte par la TNT, passez à un mode de réception alternatif à l'antenne râteau »

« Attendez que l'émetteur dont vous dépendez soit mis en service »

« L'émetteur dont vous dépendez est mis en service partiellement.

Jusqu'à la date du passage, vous ne recevrez pas toutes les chaînes en numérique ».

➔ Des outils adaptés et ciblés

Des courriers mis à la disposition des élus
Une sensibilisation des professionnels (antennistes et revendeurs)
Des actions d'information localisées
Des relais dans les médias locaux

Le dispositif en région

Le dispositif mis en place lors du passage

QG 'tous au numérique'

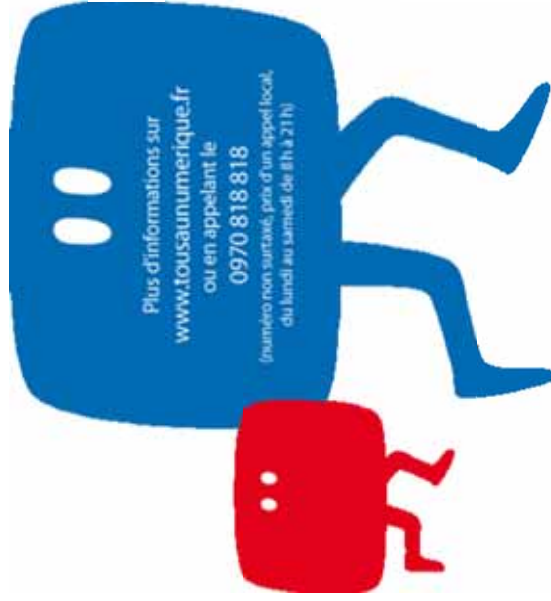
- Une présence soutenue des équipes sur le terrain
- QG 59 et QG 62
- Des remontées des informations en temps réel
- Une salle de presse
- Une ligne téléphonique dédiée aux « élus » et aux services déconcentrés de la Préfecture

Pour tout savoir

0 970 818 818

(prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8h à 21h)

www.tousaunumerique.fr



Plus d'informations sur
www.tousaunumerique.fr
ou en appelant le

0970 818 818

(numéro non surtaxé, prix d'un appel local,
du lundi au samedi de 8h à 21h)

Délégué régional Nord-Pas de Calais

Mathieu STIEVENARD

09.50.38.10.01

mathieu.stievenard@tousaunumerique.fr

GIP France Télé Numérique

36 Bld de la Liberté – 59024 LILLE CEDEX